



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Fonction publique

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 17 juillet 2026

Objet : Question parlementaire n° 4435 du 10 juillet 2026 de Monsieur le Député Ben Streff et de Monsieur le Député Ben Polidori concernant « Utilisation de l'intelligence artificielle générative dans la communication des ministères ».

Madame la Ministre,

En date du 10 juillet 2026, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe du Premier ministre, du Ministre de la Fonction publique, du Ministre de la Culture et de la Ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée des Médias et de la Connectivité.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Ben Streff et Monsieur le Député Ben Polidori.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de la Fonction publique

(s.) Serge Wilmes